ORGAPLANT N°4

2-8-10

ENGRAIS NF U 42-001-3
ENGRAIS ORGANO-MINERAL COMPOSE NPK (S), 2-8-10 (+21)
Composition :

2,0% **d'Azote (N) total**
2,0% d'azote organique des farines de viande de catégorie 3 (stérilisées)
8,0% **d'Anhydride phosphorique (P_2O_5) soluble dans l'eau**
6,0% soluble dans l'eau
7,0% soluble dans le citrate d'ammoniaque neutre et dans l'eau
10,0% **d'Oxyde de potassium (K_2O) soluble dans l'eau**

21,0% **d'Anhydride sulfurique (SO_3) total**
C/N = 2,5 **- Matière organique :** 32%
Forme : granulés. 95% du produit présente une granulométrie inférieure à 6mm.

Instructions et doses d'application :
Arboriculture : 1 à 3 t/ha à la plantation. 0,7 à 1,5 t/ha en entretien.
Horticulture : 1,2 à 3 t/ha à la plantation. 1 à 2 t/ha en entretien.
Maraîchage : 1 à 3 t/ha à la plantation. 0,7 à 2 t/ha en entretien.
Viticulture : 1 à 2,5 t/ha à la plantation. 0,5 à 1,2 t/ha en entretien.
FAIRE SUIVRE D'UN ARROSAGE.

Conditions de stockage :
Conserver dans son emballage d'origine, fermé hermétiquement. Stocker dans un endroit propre et sec, à l'abri des UV et de l'humidité. La température doit être comprise entre 5°C à 35°C. Palette non gerbée.

Informations sur la sécurité et l'environnement :
Non destiné à l'alimentation humaine ou animale. L'accès des animaux d'élevage aux pâturages et l'utilisation des récoltes comme fourrage sont interdits pendant au moins 21 jours après application.
Durée de conservation : 24 mois à compter de la date de production.
UFI : EVD1-30TY-E00G-7F5U
ORIGINE : FRANCE

Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture d'un produit conforme aux teneurs déclarées sur l'étiquette. Chaque application constitue une adaptation dont l'utilisateur assume tous les risques.

Code : 0512

Plantin
specialist in fertilization

PLANTIN S.A.R.L.
381 Route d'Avignon
Usine la Rolande
84350 COURTHÉZON
Tél. : +33 (0) 490 702 003
E-mail : plantin@plantin.fr
Site : www.plantin.fr

600 Kg